
Mémoire du Président**Proposition de financement additionnel en faveur du
Burkina Faso****Programme conjoint Sahel en réponse aux défis
COVID-19, conflits et changements climatiques au
Burkina Faso**Numéro du projet: 2000003359

Cote du document: EB 2024/LOT/P.27

Date: 28 novembre 2024

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: APPROBATION**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 55.

Questions techniques:**Bernard Hien**
Directeur régional
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: b.hien@ifad.org**Ann Turinayo**
Directrice de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: a.turinayo@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	3
D. Coût, avantages et financement	4
III. Gestion des risques	8
A. Risques et mesures d'atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	8
C. Classement au regard des risques climatiques	9
IV. Exécution	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Cadre organisationnel	9
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	10
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	10
V. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VI. Recommandation	11

Appendices

- I. Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel
- II. Résumé mis à jour de l'analyse économique et financière

Équipe d'exécution du projet	
Directeur régional:	Bernard Hien
Directrice de pays:	Ann Turinayo
Responsable technique:	Mathilde Iweins
Responsable des finances:	Neloum Koumtingue
Spécialiste climat et environnement:	Winyermai Célestin Poda
Juriste:	Aspasia Tsekeri

Résumé du financement

Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C)

Coût total du programme SD3C:	Environ 158,2 millions d'EUR (équivalant approximativement à 180,4 millions d'USD). Le financement des trois composantes du programme SD3C s'élève à 95,6 millions d'EUR (équivalant approximativement à 109 millions d'USD). Le financement parallèle du Fonds vert pour le climat (FVC) s'élève à 62,6 millions d'EUR (équivalant approximativement à 71,4 millions d'USD), soit 39,6% du coût total.
--------------------------------------	--

Projet SD3C-Burkina Faso

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Burkina Faso
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des ressources animales et halieutiques
Coût total du projet:	22,66 millions d'EUR (équivalant approximativement à 25,83 millions d'USD)
Montant du financement initial du FIDA [Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)]:	1,08 million d'EUR (équivalant approximativement à 1,24 million d'USD)
Conditions du financement initial du FIDA:	Prêt à des conditions particulièrement concessionnelles
Montant du premier prêt additionnel du FIDA (SAFP):	4,18 millions d'EUR (équivalant approximativement à 4,77 millions d'USD)
Montant du deuxième prêt additionnel du FIDA (SAFP):	7,44 millions d'EUR (équivalant approximativement à 7,9 millions d'USD)
Conditions du financement additionnel du FIDA:	Prêt à des conditions particulièrement concessionnelles
Cofinanceur:	Royaume des Pays-Bas
Montant du cofinancement:	2,86 millions d'EUR (équivalant approximativement à 3,49 millions d'USD)
Conditions du cofinancement:	Don
Financement parallèle:	FVC
Montant du financement parallèle:	10,38 millions d'EUR (11,89 millions d'USD)
Montant du financement initial du FIDA (action climatique):	0,84 million d'EUR (équivalant approximativement à 0,89 million d'USD)

Montant du financement additionnel du FIDA (action climatique):	1,80 million d'EUR (équivalant approximativement à 2,01 millions d'USD)
Montant du financement total du FIDA (action climatique):	2,64 millions d'EUR (équivalant approximativement à 2,90 millions d'USD)

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C) en faveur des pays du G5 Sahel et du Sénégal a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA le 9 décembre 2020. Prévu sur une période de six ans, divisée en deux phases de trois ans, le programme couvre les six pays suivants : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.
2. Le coût total initial du programme SD3C pour le Burkina Faso (projet SD3C-Burkina Faso) est de 22,66 millions d'EUR (25,83 millions d'USD), dont 10,38 millions d'EUR (11,89 millions d'USD) prévus sous forme de financement parallèle du Fonds vert pour le climat (FVC). Sur le financement restant prévu, les ressources du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA ou les autres sources à déterminer – qui devaient s'élever à environ 12,28 millions d'EUR (13,91 millions d'USD) – devraient être allouées au projet SD3C-Burkina Faso pour financer les deux phases prévues (6 millions d'USD pour 2021-2023 et 8 millions d'USD pour 2024-2026). Au moment de l'approbation du programme par le Conseil d'administration en décembre 2020, le Burkina Faso ne disposait que de 1,24 million d'USD sur son allocation prévue au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) pour financer le projet SD3C-Burkina Faso. En 2021, des ressources supplémentaires au titre du SAFP (FIDA11) ont été mises à sa disposition et, à la demande du Gouvernement, le déficit de financement de 4,77 millions d'USD de la première phase a été comblé par un financement additionnel approuvé par le Conseil d'administration. Le déficit total restant pour le Burkina Faso a été estimé à 7,97 millions d'USD. L'allocation totale disponible de FIDA12 destinée au Burkina Faso était de 62 millions d'USD et, lors de la planification de l'utilisation de ces ressources, le Gouvernement burkinabé a demandé de mettre de côté 7,97 millions d'USD pour combler le déficit de financement du projet SD3C-Burkina Faso.
3. Entre-temps, le Royaume des Pays-Bas a accordé un cofinancement sous forme de don en faveur du programme SD3C, dont 3,49 millions d'USD ont été octroyés au Burkina Faso. En conséquence, le montant de 7,9 millions d'USD (FIDA12) demandé en faveur du projet SD3C-Burkina Faso est devenu supérieur au déficit prévu à combler.
4. En ce qui concerne les ressources de FIDA12 au titre du SAFP, cependant, il est toujours demandé au Conseil d'administration que la totalité des 7,9 millions d'USD soit allouée à titre de financement additionnel pour combler le déficit de financement existant et financer l'intensification des activités de la phase 1 en cours, qui vise à répondre aux besoins toujours croissants découlant de la détérioration de la situation sécuritaire. Il convient de noter qu'au moment de l'approbation du programme en 2020, le nombre de personnes déplacées dans le pays était d'environ 800 000, nombre qui a grimpé à plus de 2 millions aujourd'hui.
5. La proposition de financement additionnel sous forme de prêt soumise à l'approbation du Conseil d'administration se chiffre à 7,44 millions d'EUR (soit 7,97 millions d'USD), conformément à la requête du Burkina Faso.

B. Description du projet initial

6. L'objectif global du programme est de « renforcer la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel, de manière à atténuer les répercussions des défis posés par la crise liée à la COVID-19, les conflits et les changements climatiques ». Le projet SD3C-Burkina Faso est aligné sur le programme d'options stratégiques pour le pays (2019-2024) et sur le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. L'objectif de développement du programme est de

« consolider les moyens d’existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières par l’adoption de pratiques de production durables et d’approches de cohésion sociale ».

7. À la conception du projet SD3C-Burkina Faso, environ 20 000 ménages ruraux étaient visés, soit 120 000 personnes (10 000 ménages comptant 60 000 membres à la fin de la première phase 2021-2023). Avec le financement additionnel, la cible passe à 25 000 ménages au total, soit 150 000 personnes. Ainsi, dans la deuxième phase (2024-2026), le programme atteindra 15 000 ménages, soit 90 000 personnes.
8. Conformément à l’esprit du programme, les interventions du projet SD3C-Burkina Faso cibleront les zones transfrontalières de la région du Sahel avec le Mali (dans le Liptako-Gourma) et le Niger.
9. L’accord de financement du projet (prêt n° 2000003650) a été conclu le 13 février 2021 entre le FIDA et le Burkina Faso. Il a ensuite été amendé le 5 mai 2022 pour inclure un financement additionnel du Royaume des Pays-Bas, puis une lettre d’amendement du prêt a été envoyée au Gouvernement burkinabé le 27 octobre 2022, l’informant de l’approbation du financement additionnel demandé au titre de FIDA11.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d’être

10. Au vu de l’importance cruciale des opérations régionales au Sahel, et afin de combler le déficit de financement du SD3C, le 28 septembre 2022, le Gouvernement burkinabé a sollicité l’utilisation d’un montant de 7,97 millions d’USD (soit 7,44 millions d’EUR) sur l’allocation de FIDA12 au pays.
11. Le financement additionnel proposé au Burkina Faso sera ainsi entièrement utilisé pour financer les activités prévues et assurer la réalisation des résultats escomptés du projet dans les zones transfrontalières durement touchées par les conflits et exposées aux répercussions de la variabilité du climat. Il n’implique aucun changement dans les objectifs, les descriptions, les zones d’intervention, ni les groupes cibles du projet et ne nécessite pas non plus la création de nouvelles catégories de dépenses. Le projet ciblera 5 000 ménages supplémentaires compte tenu des besoins sur le terrain et du financement additionnel plus élevé que prévu provenant des ressources de FIDA12.
12. Le SD3C-Burkina Faso n’est pas un projet à risque. Sa mise en œuvre au niveau national est facilitée par l’assistance technique et l’accompagnement du projet hôte, le Projet d’appui aux filières agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA-4R) et, pendant la première phase, par l’assistance technique du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO).

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

13. Conformément aux engagements du FIDA en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:
 - incluant un financement climatique;
 - incluant des activités relatives à la capacité d’adaptation.
14. **Genre et inclusion sociale.** Les femmes représentent 55% de la main-d’œuvre agricole et réalisent environ 40% du total des ventes de produits agricoles. Cependant, dans le cadre des systèmes fonciers traditionnels, les femmes, les jeunes et les autres groupes défavorisés n’ont généralement qu’un accès précaire

aux terres agricoles. Le projet SD3C-Burkina Faso cible aussi spécifiquement les personnes déplacées dans le pays.

15. **Jeunes.** La population du Burkina Faso est jeune, 77,9% des habitants ayant moins de 35 ans. Le taux de chômage global est de 4,0%, mais varie beaucoup selon le niveau d'éducation. En 2019, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a atteint 8,1%¹.
16. **Changements climatiques.** Le contexte environnemental est marqué par la croissance démographique, la pauvreté chronique, la dégradation des terres et l'augmentation de la fréquence et de la gravité des effets des changements climatiques. Sur la base des simulations climatiques réalisées, les températures moyennes devraient augmenter de 0,8 °C d'ici à 2025 et de 1,7 °C d'ici à 2050, tandis que les précipitations totales devraient diminuer de 3,4% d'ici à 2025 et de 7,3% d'ici à 2050.
17. **Nutrition.** La malnutrition continue de freiner le développement physique et intellectuel de nombreux enfants au Burkina Faso. Les deux zones du projet (régions du Nord et du Centre-Ouest) présentent des taux élevés de malnutrition chronique ou de retard de croissance (23,6% dans la région du Nord et 22,3% dans la région du Centre-Ouest), et les taux de malnutrition aiguë (émaciation) atteignent 10,5% et 9,1%, respectivement.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

18. **Zones d'intervention.** Les zones couvertes par le financement additionnel sont les mêmes que celles du financement initial. La zone couverte par le projet SD3C-Burkina Faso a été choisie en fonction des deux échelles auxquelles le programme est exécuté. La première englobe quatre axes qui forment des passerelles économiques facilitant la circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services transfrontaliers. Au Burkina Faso, il s'agit de l'axe Burkina Faso-Mali dans le Liptako-Gourma. La seconde échelle de mise en œuvre cible les pôles d'activité des zones transfrontalières de la région du Sahel.
19. **Groupes cibles.** Si les groupes cibles du projet restent inchangés, 5 000 ménages supplémentaires seront ciblés. Ainsi, au Burkina Faso, le groupe cible se compose de 25 000 ménages ruraux, soit 150 000 personnes.
20. Le groupe cible comprend: i) des exploitants familiaux, des petits producteurs et des éleveurs vulnérables dont les revenus sont faibles et qui risquent de manquer de capital et de pâtir des crises déclenchées par les changements climatiques et la variabilité du climat, les chocs économiques, les situations d'urgence sanitaire et les conflits; ii) des organisations de producteurs, des personnes qui pratiquent une agriculture mixte et des éleveurs, ainsi que les réseaux régionaux auxquels ces personnes appartiennent; iii) des groupes souvent sous-représentés dans les systèmes de production et dont les membres sont souvent marginalisés, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées; iv) les personnes déplacées dans le pays.

C. Composantes, résultats et activités

21. D'ici à la fin du projet, il est attendu que 75% des bénéficiaires aient vu leurs moyens d'existence s'améliorer et que 80% d'entre eux aient adopté des pratiques et des techniques écologiquement durables qui résistent aux effets des changements climatiques. Les échanges intérieurs et régionaux devraient en outre augmenter d'environ 10%.
22. La structure du projet reste la même, notamment en ce qui concerne les composantes et sous-composantes initialement définies, décrites ci-après.

¹ Données de la Banque mondiale.

23. **Composante 1: Augmentation de la productivité et de la production.** Les activités menées au titre de cette composante visent à améliorer la production et la productivité agro-sylvo-pastorales et halieutiques au moyen de pratiques et de technologies résilientes face aux changements climatiques, associées à une gestion durable des ressources en eau et en terres.
24. **Composante 2: Intégration économique.** Les activités menées au titre de cette composante visent à faciliter l'intégration économique nationale et régionale et à augmenter les échanges commerciaux intérieurs et régionaux de 10% grâce à des interventions destinées à renforcer les marchés transfrontaliers et à sécuriser les transactions transfrontalières. Les investissements porteront essentiellement sur les infrastructures, les plateformes locales de gestion, les espaces communautaires de médiation sociale et de gestion des conflits, l'accès des producteurs aux marchés et la promotion du recours aux services financiers numériques.
25. **Composante 3: Concertation sur les politiques, coordination et gestion.** L'objectif est d'adopter une approche régionale pour apporter un appui institutionnel dans le cadre d'une structure régionale. Les pays bénéficient d'une aide pour mettre en œuvre des mesures stratégiques destinées à renforcer les efforts de développement et à pérenniser la paix dans les régions transfrontalières.

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

26. Le coût total du projet SD3C-Burkina Faso est de 22,66 millions d'EUR (25,83 millions d'USD), dont 12,28 millions d'EUR (13,97 millions d'USD) du FIDA et d'autres sources de financement, et 10,38 millions d'EUR (11,89 millions d'USD) sous forme de financement parallèle du FVC.
27. Les composantes techniques du projet SD3C-Burkina Faso relèvent partiellement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 1,80 million d'EUR (2,01 millions d'USD).
28. Le montant total alloué par le FIDA au projet SD3C-Burkina Faso au titre de l'action climatique est estimé à 2,64 millions d'EUR (2,90 millions d'USD).

Tableau 1

Résumé du financement initial et du financement additionnel

(en milliers d'EUR)

<i>Source de financement</i>	<i>Financement initial</i>	<i>Financement additionnel 1</i>	<i>Financement additionnel 2</i>	<i>Cofinancement mobilisé</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	1 085	4 180	7 436	-	12 701
Don du Royaume des Pays-Bas	-	2 858	-	-	2 858
Gouvernement burkinabé	-	-	-	98	98
Déficit de financement	-	7 436	(7 436)	-	0
Total	1 085	14 474	0	2 956	15 657

Tableau 2

Financement additionnel: coût du projet par composante et par source de financement

(en milliers d'EUR)

<i>Composante</i>	<i>Financement additionnel du FIDA</i>		<i>Gouvernement burkinabé</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
	1. Augmentation de la productivité et de la production	3 092,4	42	-	-	8 228,0
2. Intégration économique	2 692,2	36	-	-	2 922,9	30
3. Concertation sur les politiques, coordination et gestion	1 651,4	22	97,8	100	1 749,2	17
Total	7 436,0	100	97,8	100	7 666,7	100

Tableau 3

Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'EUR)

Catégorie de dépenses	Financement additionnel du FIDA		Gouvernement burkinabé		Total
	Montant	%	Montant	%	
I. Dépenses d'investissement					
A. Travaux/génie rural	1 000,6	13	-	-	1 000,6
B. Équipement et matériel	251,2	3	2,3	2	253,2
C. Formation et ateliers	914,5	12	1,5	2	916,0
D. Services de consultants	707,9	10	11,2	11	719,1
E. Biens, services et intrants	1 775,1	24	-	0	1 775,1
F. Dons et subventions	2 066,0	28	-	0	2 066,0
Total des dépenses d'investissement	6 715,4	90	15,1	15	6 730,5
II. Dépenses ordinaires					
A. Salaires et indemnités	526,9	7	30,3	31	557,2
B. Coûts de fonctionnement	193,7	3	52,5	54	246,2
Total des dépenses ordinaires	720,7	10	82,8	85	803,5
Total	7 436,0	100	97,8	100	7 533,8

Tableau 4

Coût du projet par composante et sous-composantes et par année (financement initial et additionnel)

(en milliers d'EUR)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
1. Augmentation de la productivité et de la production								
1.1. Amélioration du capital productif et de la résilience	372,3	1 299,3	704,0	89,7	3 474,0	862,6	178,4	6 980,3
1.2. Renforcement des capacités et consolidation de la paix	65,0	270,5	127,1	83,6	217,3	377,3	107,0	1 247,7
Total partiel	437,4	1 569,8	831,1	173,3	3 691,3	1 239,8	285,4	8 228,0
2. Intégration économique								
2.1. Renforcement des marchés transfrontaliers	35,0	138,9	916,7	837,2	937,3	1 587,0	167,9	4 620,1
2.2. Sécurisation des transactions aux frontières	8,0	11,8	114,0	-	-	-	-	133,9
Total partiel	43,1	150,8	1 030,7	837,2	937,3	1 587,0	167,9	4 754,0
3. Concertation sur les politiques, coordination et gestion								
3.1. Concertation sur les politiques et coordination régionale	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2. Coordination et gestion par pays	75,1	154,1	417,0	377,5	538,1	540,8	572,6	2 675,2
Total partiel	75,1	154,1	417,0	377,5	538,1	540,8	572,6	2 675,2
Total	555,6	1 874,6	2 278,7	1 388,1	5 166,7	3 367,5	1 025,9	15 657,2

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

29. Le plan de financement comprend des ressources de FIDA11 (6 millions d'USD) et de FIDA12 (7,97 millions d'USD); des cofinancements et un financement parallèle du FVC de 10,38 millions d'EUR (11,89 millions d'USD) en faveur du programme régional de renforcement de la résilience climatique destiné à créer des effets de synergie dans les zones transfrontalières. Le financement additionnel attendu, de 7,44 millions d'EUR (7,97 millions d'USD), sous forme de prêt, portera la contribution totale du FIDA à 13,91 millions d'USD.
30. Le cofinancement du Royaume des Pays-Bas s'élève à 2,86 millions d'EUR (3,49 millions d'USD). Tous les financements permettront de combler le déficit de financement du projet SD3C-Burkina Faso. Conformément à l'approche régionale du programme, un mécanisme de financement multidonateurs a été mis en place en mars 2024 pour recevoir les dons et cofinancements mobilisés. Le programme devrait bénéficier ultérieurement de ressources sous forme de dons mobilisées au niveau régional aux fins de son expansion lors de la deuxième phase.

Décaissement

31. Les mécanismes de décaissement utilisés pour le financement additionnel sont les mêmes que ceux du financement initial. Les fonds du projet SD3C-Burkina Faso seront gérés par les ministères conformément aux procédures du FIDA applicables à la gestion financière des projets et aux dispositions de chaque accord de financement. Un compte désigné sera ouvert pour le financement additionnel auprès d'une banque jouissant d'une bonne réputation, qui recevra les fonds destinés au projet. Pour garantir une utilisation optimale des ressources, le montant des avances pour chaque instrument financier correspondra aux besoins nets de trésorerie sur six mois et sera établi sur la base du plan de travail et budget annuel ayant fait l'objet de l'avis de non-objection du FIDA. Un compte d'opérations sera ouvert dans une banque commerciale jouissant d'une bonne réputation pour chaque financement additionnel et sera approvisionné par le compte désigné pour financer les opérations courantes du projet. La responsabilité fiduciaire de ces comptes incombera au personnel désigné à cet effet dans l'équipe du projet.

Résumé des avantages et analyse économique

32. L'analyse financière démontre que les activités ciblées sont rentables. L'analyse économique a été établie sur la base des projets menés par le FIDA dans les pays concernés. Du point de vue économique, les indicateurs de rentabilité attestent de la viabilité des modèles utilisés dans le cadre du programme et prévoient des marges additionnelles et des retours sur investissement importants. Les effets de l'intégration nationale et régionale favorisée par le programme sont pris en compte dans l'analyse et considérés comme un facteur de stimulation de la production et de la vente des produits agricoles. Pour la première phase, le taux de rentabilité économique interne s'établit à 11,4% et la valeur actuelle nette (VAN) à 6%, tandis que le coût d'opportunité du capital sur 10 ans est estimé à 9,7 millions d'USD.
33. Dans l'ensemble, le projet SD3C-Burkina Faso est viable, générant une VAN de 8,5 millions d'USD (au taux d'actualisation de 6%) et un taux de rentabilité économique (TRE) de 14,23%, hors valorisation des avantages environnementaux. Le plein potentiel économique du projet, lorsque les mesures d'atténuation d'émissions de gaz à effet de serre prévues sont évaluées correctement, est beaucoup plus élevé. En utilisant la moyenne des estimations inférieures et supérieures du coût social du carbone, le projet générerait une VAN de 39,6 millions d'USD et un TRE de 31%.

34. Les résultats sont globalement solides dans l'hypothèse de retards de mise en œuvre, d'une réduction des avantages et des taux d'adoption et de dépassements de coûts. En outre, les résultats sont prudents². Les résultats des modèles financiers adoptés et de l'analyse économique sont présentés à l'appendice II.

Stratégie de retrait et pérennisation

35. L'ancrage du programme dans les institutions existantes³ et son approche en matière de reproduction à plus grande échelle garantissent une appropriation rapide des réalisations. Les stratégies d'intervention dans les zones transfrontalières seront optimisées et des orientations pratiques et des solutions intégrées concernant l'adaptation aux changements climatiques et d'autres risques seront diffusées auprès des groupes cibles, afin qu'ils se les approprient. Les femmes et les jeunes recevront un appui économique et entrepreneurial grâce au renforcement des stratégies des organisations régionales de producteurs qui les concernent. L'appui à la concertation sur les politiques mobilisera les différents mécanismes mis au point par la structure régionale de coordination afin d'obtenir des effets durables. Aucun changement de stratégie n'est à noter avec le financement additionnel.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

36. L'évaluation globale des risques, les analyses et les mesures d'atténuation définies à la conception du programme restent pertinentes. Compte tenu de la zone d'intervention, le programme est exposé au risque d'insécurité en raison de la récurrence des attaques armées dans les zones transfrontalières et de l'instabilité politique due aux récents coups d'État survenus au Mali, au Burkina Faso et au Niger. L'expérience acquise par les trois organismes ayant leur siège à Rome dans des contextes similaires aidera à atténuer le risque d'insécurité dans le respect des consignes de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

B. Catégorie environnementale et sociale

37. Le projet SD3C-Burkina Faso restera classé dans la catégorie environnementale et sociale B, de même que sa mise en œuvre. Les activités prévues auront de profondes répercussions sociales grâce à l'approche à haute intensité de main-d'œuvre, aux transferts monétaires hors saison et aux kits de capitalisation destinés à renforcer les capacités économiques des producteurs. Le projet cible les personnes les plus vulnérables (notamment les jeunes et les femmes), tout en ayant pour objet de lutter contre les facteurs d'instabilité et de conflits locaux. En outre, au moyen d'investissements structurels dans les marchés agricoles et de concertations transfrontalières intensives sur les politiques, il contribuera à atténuer les incidences des chocs. En prévoyant la remise en état des ressources naturelles, il aura d'importants effets positifs et durables sur l'environnement: la qualité des sols, du couvert végétal et de l'eau sera améliorée et une formation aux techniques agroécologiques, à la régénération naturelle assistée et à l'agroforesterie sera dispensée. La formation promouvra une utilisation rationnelle des engrais et autres intrants en vue de réduire la pollution et les problèmes sanitaires. De ce point de vue, le programme contribuera à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, il entraînera en parallèle d'autres émissions de gaz à effet de serre, puisqu'il aura pour effet de stimuler la création d'infrastructures et la production de bétail. Aucun changement lié au financement additionnel n'est prévu.

² Étant donné la difficulté de quantifier *ex ante* l'impact du projet sur la nutrition et la santé, la migration rurale-urbaine et l'émigration ainsi que la substitution des importations de riz et d'autres produits agricoles.

³ En particulier le partenariat solide avec les trois organisations régionales de producteurs: l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane, le Réseau Billital Maroobé et le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest.

C. Classement au regard des risques climatiques

38. Le projet est considéré comme présentant un risque climatique élevé. Les groupes cibles dépendent fortement de ressources naturelles vulnérables aux aléas climatiques, en particulier les terres agricoles consacrées à la culture pluviale. En outre, dans une grande partie de la zone cible, les animaux d'élevage ont souffert des effets de la sécheresse et de la désertification. Des invasions de criquets pèlerins se sont aussi produites récemment. La variabilité du climat, notamment les sécheresses inattendues causées par des variations imprévues des précipitations et de la température, pourrait avoir des répercussions sur les effets, la durabilité et la rentabilité des projets exécutés dans le cadre du programme SD3C. Les initiatives d'adaptation aux changements climatiques aideront les populations vulnérables dans la zone d'intervention – en particulier les jeunes et les femmes – à atténuer les risques climatiques. Le financement parallèle du FVC permettra d'affronter ce type de risque et ouvrira des possibilités en matière de préparation aux risques climatiques, d'intervention et de transfert des risques.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

39. Aucune modification n'a été apportée à la conception initiale du projet SD3C-Burkina Faso. Les activités prévues sont conformes à toutes les politiques pertinentes du FIDA – notamment les politiques relatives aux questions de genre, à la jeunesse et à l'inclusion sociale, à la nutrition, aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles – ainsi qu'aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.
40. Par ailleurs, le SD3C contribue, au niveau régional, à la stratégie des organismes ayant leur siège à Rome pour le Sahel, laquelle représente leur contribution au Plan de soutien de l'ONU au Sahel (2018-2030).

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination

41. Au niveau régional, un comité de pilotage dirigé par une structure régionale est déjà établi, de même qu'une cellule de coordination régionale.
42. Au niveau national, le dispositif de pilotage institutionnel est mutualisé avec le projet hôte. Il assure la coordination et la gestion du projet par l'intermédiaire de comités nationaux de pilotage. Les unités de gestion et de coordination de chaque projet sont actuellement renforcées (personnel, véhicules et moyens logistiques).
43. Afin que les effets du projet perdurent au-delà de l'action commune menée par les organismes ayant leur siège à Rome, un large éventail d'acteurs seront mobilisés (organisations régionales de producteurs, organisations non gouvernementales, unités techniques de ministères, groupes territoriaux, opérateurs de téléphonie mobile et autres acteurs stratégiques), et des initiatives existantes seront mises à profit, notamment le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel et l'Alliance Sahel.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

44. **Gestion financière.** La gestion administrative et financière du financement initial et additionnel repose sur le dispositif actuel du projet hôte PAFA-4R. Le financement additionnel sera intégré dans tous les aspects de la gestion financière du projet, notamment la budgétisation, le décaissement, le contrôle interne, la comptabilité et l'audit externe.
45. **Passation de marchés.** Comme indiqué dans l'accord de financement révisé du projet SD3C-Burkina Faso, la passation des marchés sera conforme à la réglementation nationale, sous réserve que le FIDA n'émette aucune objection. Les

activités des partenaires de mise en œuvre seront menées selon les règles du Gouvernement et du FIDA, et, plus spécifiquement, les activités de la FAO et du PAM entre autres seront menées selon les règles de ces organismes et feront régulièrement l'objet d'audits. Le même cadre s'appliquera au financement additionnel.

46. **Gouvernance.** Le projet s'appuie sur l'expérience et les capacités de mise en œuvre des équipes de projet. Il est aligné sur les procédures établies et son équipe est responsable devant les comités nationaux de pilotage, par l'intermédiaire des directeurs de projet.
47. Les modalités de gouvernance du projet prévoient une procédure de réclamation qui permet d'obtenir l'avis des bénéficiaires grâce aux partenariats avec des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et des organisations de producteurs au niveau local qui renforcent les liens sociaux au sein des collectivités visées.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

48. Le principal outil de planification des activités est le plan de travail et budget annuel au niveau régional et national, fruit d'un processus participatif, itératif et rigoureux de planification visant à recenser clairement les produits (ou cibles physiques) à obtenir annuellement ainsi que les objectifs à atteindre, les activités prévues et les ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre.
49. **Le système de suivi-évaluation** du SD3C est fondé sur le système de gestion axée sur les résultats et sert à mesurer l'état d'avancement de l'exécution et à renseigner les indicateurs conformément au cadre logique du projet. La capitalisation, la gestion des savoirs et la communication sont guidées par un plan de gestion élaboré au démarrage du projet.
50. **Innovations et reproduction à plus grande échelle.** Dans les pays où le programme est exécuté, les pratiques de résilience et d'adaptation aux changements climatiques dont l'efficacité a été prouvée continueront d'être transposées à plus grande échelle sur la base de l'expérience acquise par le FIDA, la FAO et le PAM aux côtés des partenaires locaux. En outre, le financement du FVC aide les pays à assurer une gestion intégrée des risques climatiques et à mettre en place des assurances agricoles aux fins du transfert des risques. L'innovation est encouragée dans le domaine de l'intégration économique transfrontalière, grâce à la promotion des débouchés commerciaux dans les corridors, mais aussi au dialogue avec les instances régionales impliquant les agropasteurs et les éleveurs.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

51. L'accord de financement conclu avec le Burkina Faso dans le cadre du projet sera modifié sous réserve de l'approbation du présent financement additionnel par le Conseil d'administration du FIDA. Le financement additionnel complétera le plan de financement initialement approuvé au stade de la conception et n'entraînera aucune modification de la description du programme, du projet, des zones d'intervention ou des groupes cibles, ni la création de nouvelles catégories de dépenses.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

52. L'octroi à l'emprunteur/au bénéficiaire du financement additionnel proposé est régi par un accord de financement entre le Burkina Faso et le FIDA. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
53. Le Burkina Faso est habilité, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.

54. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

55. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera au Burkina Faso un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de sept millions quatre cent quarante mille euros (7 440 000 EUR, équivalant approximativement à 7 970 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Cadre logique mis à jour incorporant le financement additionnel

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés					Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Fin phase1	Fin phase 2 (original)	Fin phase 2 actualisée	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTÉE	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés	0	60 000	120 000	150 000	Système de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	Politiques et stratégies régionales favorables
	Nombre de femmes	0	30 000	60 000	75 000				
	Nombre de jeunes	0	24 000	48 000	60 000.00				
	2. Nombre de ménages recevant les appuis du projet	0	10 000	20 000	25 000	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	Cellule de coordination régionale et projets référents
	3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le projet (C.I. 1)		10 000	20 000	25 000	SSE	Semestrielle dès année 3		Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du projet
OBJECTIF GÉNÉRAL									
	4. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	0	10%	20%	20%	Enquête de référence	Années 1, 3, 6		
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT									
	5. (Nombre) pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire	0	45%	64%	75%				
	6. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience	0	45%	75%	75%	Situation de référence Évaluation des effets	Annuelle		
	7. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	0	50%	80%	80%	Enquête de satisfaction	Référence; Mi-parcours; Achèvement		
EFFETS ET PRODUITS									
Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat	8. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation	0	50%	75%	75%	SSE	Annuelle dès année 2	Projets référents	– Conditions climatiques favorables
	Pourcentage de femmes	0	50%	75%	75%	Enquêtes d'effets annuels		Partenaires onusiens	

et de l'eau sont améliorées	Pourcentage d'hommes	0	50%	75%	75%				– Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles
	9. Indice des actifs agropastoraux ⁷³	0	15%	30%	30%	SSE		Projets référents	
	10. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI 3.2.2)	0	50%	80%	80%	Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Partenaires onusiens	
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique sont améliorés	11. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition CI(1.1.8)	0	2 500	5 000	12 500	SSE	Semestrielle		
	12. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)	0	10 000	20 000	25 000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre	
	Nombre de femmes	0	5 000	10 000	12 500				
	Nombre de jeunes	0	4 000	8 000	20 000.0				
	13. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)		3 000	6 000	15 000	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		
	14. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, marres, parcs vaccination)	0	14	28	43				
	15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1)	0	164	328	214	SSE	Annuelle		
	16. Nombre de personnes ayant reçu des services d'information climatique (CI 3.1.2)		5 000	16 000	20 000.0	SSE, Rapports d'activités	Annuelle		
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	17. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4)	0	5 000	10 000	12 500	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	0,4	
	Nombre de femmes	0	25 000	50 000	75 000				
	Nombre de jeunes	0	2 000	4 000	5 000				

	18. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	0	12	25	25				
<u>Effet 2.</u> L'intégration économique nationale et régionale est facilitée	19. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional	0	5%	10%	10%	SSE Rapports d'activités	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers
<u>Produit 2.1.</u> Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	20. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	0	12	24	15	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre	Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnes
	21. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	0	6	12	12				
	22. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	0	10 000	20 000	25 000				
	Nombre des femmes	0	5 000	10 000	12 500				
	Nombre des jeunes	0	4 000	8 000	20 000				
<u>Produit 2.2.</u> Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisées	23. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces	0	40%	60%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	24. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	0	40%	75%	75%				
	25. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	0	15	30	30				

A] Updated summary of the economic and financial analysis (Regional Programme, 2021)

A. Introduction

1. Cette annexe présente la méthodologie utilisée, les hypothèses de base et les principaux résultats de l'analyse économique et financière du *Programme d'Urgence et Développement Rural au Sahel (Programme SD3C/G5 Sahel + Sénégal)*. L'objectif est d'identifier, de calculer et de comparer les coûts et les avantages du programme afin d'apprécier sa viabilité d'une part du point de vue des bénéficiaires (analyse financière) et d'autre part du point de vue de l'économie nationale dans son ensemble (analyse économique).
2. Une analyse économique et financière (AEF) préliminaire a été réalisée pour les six pays et les résultats économiques globaux ont été estimés pour l'ensemble du programme régional. La méthodologie utilisée est une analyse coûts-bénéfices qui repose sur l'estimation en termes monétaires des coûts et des avantages du programme. Compte tenu de l'approche du programme de mettre à l'échelle des interventions réussies de *Rome Based Agencies* (RBA), mais aussi du calendrier et des contraintes de formulation, la présente analyse a été élaborée en utilisant les informations de projets FIDA en cours. En particulier, les AEF des six projets FIDA (Neer-Tamba au Burkina, INCLUSIF au Mali, PROGRES en Mauritanie, PRODAF au Niger, PADAER-2 au Sénégal, et REPER au Tchad) qui soutiendront la présente initiative ont été utilisés comme exemples pour estimer la rentabilité financière et l'impact économique.
3. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du programme s'établit à 11,4% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 6% et sur 10 ans, s'élève à 9,7 millions d'USD. Les résultats au niveau des pays sont également satisfaisants, avec quelques variations, dans l'intervalle de 11,9% à 14,3% pour les TRIEs et 1,4 et 4,5 millions d'USD pour les VANs. Quoique satisfaisants, ces résultats n'intègrent pas certains bénéfices, faute de données et en attendant que la formulation soit affinée au cours des étapes ultérieures. Les bénéfices qui ne sont pas reflétés dans le TRIE comprennent notamment l'impact immédiat des transferts monétaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé humaine, les effets induits des actions de renforcement des capacités sur les bénéficiaires, la baisse de l'émigration et l'effet à long terme sur la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. L'analyse de sensibilité indique une très bonne robustesse des résultats obtenus, mais l'interaction entre plusieurs facteurs (notamment les retards de mise en œuvre et les dépassements de coûts) pourrait affecter la rentabilité économique du programme.

B. Identification des bénéfices

4. Les principaux flux de bénéfices ont été identifiés dans chaque pays, sur la base des interventions et des budgets proposés. L'identification des bénéfices a été basée sur les activités et investissements principaux, ainsi que les bénéfices additionnels potentiels engendrés par ces investissements. Dans tout le pays, la plupart des ressources du programme sont allouées à la création/renforcement d'actifs productifs via des transferts et vivres contre actifs, à la distribution de kits agricoles et d'élevage, et à l'appui aux initiatives entrepreneuriales transfrontalières novatrices des femmes et des jeunes. En conséquence et en général, les activités incluses dans l'analyse sont la production agricole (cultures de céréales en régime pluvial et maraîchage), l'élevage (petits ruminants et bovins) et les activités génératrices de revenus (principalement sur l'élevage et la transformation à petite échelle).
5. Le programme investira également des ressources importantes pour l'intégration nationale et régionale, notamment pour mieux connecter les producteurs agricoles aux marchés, dans des conditions équitables et de sécurité adéquate. L'impact de l'intégration

soutenue par le programme a été inclus dans l'analyse, sous la forme d'un facteur de stimulation (+25%) de la production et de la commercialisation agricoles. Cette estimation est basée sur les analyses économiques des marchés et des pistes rurales effectuées dans d'autres AEFs FIDA dans la région.

6. Le programme générera également des résultats importants, mais non quantifiables, sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la santé humaine, le renforcement des capacités sur les bénéficiaires, la baisse de l'émigration et la promotion de la paix et de la stabilité dans la région. La présente analyse se concentre seulement sur les revenus supplémentaires générés avec l'appui du programme, donc les résultats globaux doivent être considérés comme sous-estimés, compte tenu des avantages supplémentaires non inclus à ce stade.

C. Analyse financière

7. La modélisation des activités identifiées a été développée en utilisant les AEFs des projets FIDA en cours, compte tenu de l'approche du programme et des contraintes de formulation. Pourtant, la méthode standard d'AEF - exigée par les directives du FIDA - a été utilisée. L'analyse financière vise à évaluer l'impact des activités agricoles appuyées par le programme sur la situation financière des principaux bénéficiaires. Elle permet de s'assurer que le groupe cible aura des incitations financières suffisantes pour s'intéresser et participer aux activités du programme. L'analyse financière est basée sur la comparaison des flux financiers nets (produits – charges) obtenus dans la situation « avec projet » à ceux qui seraient obtenus dans la situation « sans projet ». Un taux d'actualisation de 10% est utilisé, ce qui reflète le coût d'opportunité du capital, sur la base de l'expérience d'autres projets dans la région. Le coût du travail familial a également été inclus dans l'analyse.
8. Comme prévu, les modèles existants dans d'autres AEFs des projets FIDA ne correspondaient pas toujours au type ou à la taille des activités proposées dans le présent programme. Dans plusieurs cas, les modèles des AEF existants ont été adaptés ou légèrement ajustés pour refléter les coûts proposés dans ce programme. De même, dans certains cas, en raison de l'indisponibilité des données, il a été nécessaire d'extrapoler les modèles d'un pays à l'autre.
9. Pour tous les pays et tous les modèles, les indicateurs de rentabilité témoignent de la viabilité des activités inclus dans l'analyse, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants (voir Tableau 1). Tous les modèles ont des bénéfices annuels nets et des valeurs actuelles nettes (VAN) (à 10% et sur 10 ans) supérieurs à zéro. Comme le montre l'expérience d'autres projets, en général le maraîchage et les activités génératrices de revenus ont des marges plus élevées, mais la production céréalière et l'élevage à petite échelle sont également rentables, une fois soutenus par le programme.

D. Analyse économique

10. L'analyse économique vise à évaluer la viabilité du programme en considérant l'économie nationale dans son ensemble. Les mêmes activités économiques modélisées pour l'analyse financière ont été utilisées pour l'analyse économique et leurs bénéfices additionnels nets ont été agrégés conformément au phasage des activités et aux cibles du programme (détaillés dans le Tableau 1). Comme l'analyse financière, l'analyse économique repose sur la comparaison entre la situation avec projet et la situation sans projet, le résultat imputable au programme étant le bénéfice net additionnel. Pour cette analyse, la méthodologie utilisée évalue les coûts et les bénéfices en se basant sur les prix financiers et, en deuxième lieu, réévalue ces prix pour mieux refléter les coûts d'opportunité pour la société (prix économiques).
11. Un taux d'actualisation de 6% a été estimé sur la base des données financières sélectionnées et l'expérience d'autres projets et il a été utilisé comme coût d'opportunité

économique du capital. L'agrégation des bénéfices du programme du point de vue de l'économie s'est faite sur une période de 10 ans (3 ans de mise en œuvre et 7 ans de capitalisation). Tous les coûts économiques ont été inclus, y compris le don régional pour le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel. Le double comptage a été évité en excluant des coûts économiques les éléments déjà inclus dans les modèles.

Tableau 1 Principales activités modélisées, quantification et phasage, et résultats d'analyse financière

	2021	2022	2023	Model	Source	Bénéfices nets annuels (US\$) (WP - WOP)	NPV (US\$) (@10%, 10-y)	TRI (%) (10-y)
Burkina Faso								
Activités des CES DRS (600 Hectares)	240	300	60	Production de sorgho	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	233	1,430	N/A
Périmètres maraîchers (4 x 5 ha)	2	2		Production maraîchère	Projet PAFPA Extension AEF (BF)	33,543	167,039	N/A
Kits embouche ovine	1,125			Embouche ovine	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	176	1,084	N/A
Kits capitalisation de petits ruminants	450			Elevage ovin	Projet Neer-Tamba AEF (BF)	53	325	N/A
Microprojets femmes/jeunes	30	40	30	Embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,256	10,334	46%
Mali								
Kits pastoraux (animaux et intrants)	2,400	1,600	0	AGR embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%
Kits agricoles (intrants, petit outillage)	800	800	800	Production de sorgho	Projet INCLUSIF AEF (ML)	230	1,228	N/A
Kits transformation	37	23	5	Transformation des céréales	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,328	14,720	45%
Mise en place de périmètres maraîchers	5	3	1	Production maraîchère	Projet INCLUSIF AEF (ML)	12,259	70,863	N/A
Microprojets femmes/jeunes	0	100	100	MER embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	2,113	6,583	44%
Mauritanie								
Kits cash + petits ruminants	200	400	200	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	363	1,618	N/A
Kits cash + embouche ovine	200	200	200	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	363	1,618	N/A
Kits agricoles	200	400	300	Production de sorgho	Projet PROGRES AEF (MR)	254	1,498	N/A
Microprojets femmes/jeunes		100		Embouche bovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	2,001	6,237	44%
Niger								
Restauration de terres agro-pastorales (ha)	1,100	800	600	Production de sorgho	Projet INCLUSIF AEF (ML)	230	1,228	N/A
Installation de unités avicoles	7			Aviculture	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	5,535	18,240	54%
Microprojets femmes/jeunes	15	15		AGR embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%
Transformation agricole et progression menages	15	15		Activités de transformation	Projet INCLUSIF AEF (ML)	5,328	14,720	45%
Sénégal								
Kits d'élevage	400	500	300	Aviculture	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	1,151	5,124	156%
Kits agricoles (maraîchage)	200	300	100	Production maraîchère	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	416	1,560	77%
Microprojets femmes/jeunes	25	50	25	Embouche ovine	Projet Agri-Jeunes AEF (SN)	651	3,597	N/A
Tchad								
Kits semences agricoles	400	600	400	Production de sorgho	Projet PROPAD AEF (TD)	46	225	N/A
Kits élevage	400	600	400	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	575	2,562	156%
Sites maraîchage	2	3	1	Production maraîchère	Projet PROPAD AEF (TD)	12,259	70,863	N/A
Microprojets femmes/jeunes	25	50	25	Embouche ovine	Projet INCLUSIF AEF (ML)	352	895	31%

12. À ce stade, il était impossible de déterminer les facteurs de conversion pour tous les pays et pour tous les produits. En revanche, l'analyse a estimé les taux de change de référence (SER) et les facteurs de conversion standard (SCF) pour chaque pays, sur la base des données de la Banque mondiale (WDI) concernant les importations et exportations et les droits et taxes sur les importations et les exportations, en appliquant la formule suivante:

$$SER = OER \cdot \frac{[(M + Tm) + (X - Tx)]}{(M + X)}$$

Où SER représente le taux de change de référence,

OER le taux de change officiel,

M le volume des importations,

Tm le taux des droits sur les importations,

X le volume des exportations,

Tx le taux des taxes sur les exportations.

13. Les estimations SER et SCF sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous. Le SER a été utilisé pour convertir les bénéfices de la monnaie locale (FCFA/MRU) en USD. Le SCF a été utilisé pour convertir les avantages financiers en avantages économiques.

Tableau 2 Estimations SER et SCF

Pays	Taux de change officiel* (unités locales pour 1 US\$)	Taux de change économique (SER) (unités locales pour 1 US\$)	SCF
Burkina Faso	582	607	1.04
Mali	582	611	1.05
Mauritanie	38	40	1.05
Niger	582	622	1.07
Sénégal	582	619	1.06
Tchad	582	630	1.08

*au moment de la mission de formulation (juin 2020)

14. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du programme s'établit à 11,4% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 6% et sur 10 ans, s'élève à 9,7 millions d'USD. Les résultats au niveau des pays sont également satisfaisants, avec quelques variations, dans l'intervalle de 11,9% à 14,3% pour les TRIEs et 1,4 et 4,5 millions d'USD pour les VANs. Quoique satisfaisants, ces résultats n'intègrent pas certains bénéfices, faute de données et en attendant que la formulation soit affinée au cours des étapes ultérieures.

Tableau 3 Résultats de l'analyse économique

	Total	Burkina Faso	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad
Budget (US\$ mn)	55.0*	6.0	23.0	6.0	6.0	6.5	5.5
TRIE (%)	11.4%	12.2%	11.9%	14.3%	11.9%	13.5%	12.3%
NPV (US\$ mn, @ 6%, 10 ans)	9.7	1.0	4.5	1.6	1.0	1.6	1.4

*y compris don régional (US\$ 2 million)

15. L'analyse de sensibilité (Tableau 4) indique une bonne robustesse des résultats obtenus. Seulement dans le cas des scénarios pessimistes des dépassements de coûts de 30%, les retards de 2 ans ou plus, ou des prestations réduites de 30%, le taux de rentabilité économique serait inférieur au coût d'opportunité du capital et la VAN serait négative. Néanmoins, l'interaction entre plusieurs facteurs (notamment les retards de mise en œuvre et les dépassements de coûts) pourrait affecter la rentabilité économique du programme, même à des seuils de variation inférieurs.

Tableau 4 Résultats de l'analyse de sensibilité

	Burkina Faso		Mali		Mauritanie		Niger		Sénégal		Tchad	
	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)	EIRR (%)	NPV (USD) (@6%, 10-y)
Cas de base	12.2%	1,013,953	11.9%	4,502,212	14.3%	1,644,061	11.9%	1,008,021	13.5%	1,620,124	12.3%	1,366,452
coûts + 10%	9.5%	611,546	10.2%	3,365,724	11.9%	1,251,892	9.3%	607,175	11.1%	1,176,080	10.0%	922,408
coûts + 20%	7.1%	209,138	8.7%	2,229,236	9.9%	859,723	7.1%	206,329	9.0%	732,037	7.9%	478,365
coûts + 30%	5.0%	-193,269	7.3%	1,092,748	8.0%	467,554	5.1%	-194,517	7.1%	287,993	6.1%	34,321
bénéfices - 10%	9.2%	510,150	10.0%	2,915,503	11.7%	1,087,486	9.0%	506,373	10.9%	1,014,068	9.7%	785,763
bénéfices - 20%	6.0%	6,348	7.9%	1,328,794	8.9%	530,911	6.0%	4,725	8.0%	408,012	7.0%	205,074
bénéfices - 30%	2.7%	-497,455	5.6%	-257,915	5.9%	-25,664	2.8%	-496,923	5.0%	-198,044	4.1%	-375,615
revenus retardés de 1 an	7.5%	277,828	8.0%	1,535,862	9.5%	726,592	7.3%	240,524	8.7%	625,573	7.8%	413,132
revenus retardés de 2 ans	3.8%	-414,810	4.4%	-1,227,633	5.3%	-147,538	3.7%	-456,309	4.7%	-312,683	3.9%	-491,366
revenus retardés de 3 ans	0.5%	-1,077,028	0.6%	-3,870,419	1.5%	-963,595	0.2%	-1,144,834	1.0%	-1,173,528	0.3%	-1,335,427
adoption - 10%	9.3%	531,656	10.5%	3,312,194	11.7%	1,087,486	9.2%	527,243	10.9%	1,014,068	10.0%	835,317
adoption - 20%	6.3%	49,359	9.0%	2,122,175	8.9%	530,911	6.3%	46,464	8.0%	408,012	7.5%	304,182

B] Updated summary of the economic and financial analysis – Burkina Faso Project Extract, 2024

Analyse économique et financière détaillée du SD3C-Burkina Faso

I. Introduction

1. L'analyse économique et financière détaillée du SD3C-Burkina Faso a pour objectif d'évaluer sa rentabilité et son impact potentiel sur les bénéficiaires et l'économie nationale. L'évaluation repose sur une analyse coût-bénéfice (ACB) appliquée à divers modèles de production agricole et d'activités génératrices de revenus (AGR), tout en intégrant les bénéfices environnementaux estimés grâce à la méthodologie EX-ACT pour la comptabilisation des gaz à effet de serre (GES).
2. Annexe II présente l'analyse économique et financière (AEF) du programme. L'évaluation repose sur une analyse coût-bénéfice (ACB) appliquée à une série de modèles de production agricole (, jardins maraichers irrigués, sorgho et niébé) et d'activités génératrices de revenus (services agricoles menés par des jeunes, Périmètre maraichères agricoles et coopératives, kits embouche, kits capitalisations des petites ruminants, et microprojet femmes et jeunes). La première partie de cet annexe introduit l'identification des flux de bénéfices, suivie de la deuxième partie qui présente l'analyse financière tout en décrivant la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'analyse ACB. La troisième partie résume les résultats de l'analyse économique des principaux modèles, incluant une analyse de sensibilité pour explorer comment les résultats pourraient évoluer dans différents scénarios.
3. Globalement, SD3C-Burkina est un programme rentable, avec un taux de rentabilité économique (TRE) de 14,23 % et génère une valeur actuelle nette (VAN) de 8.55 millions USD sans valorisation des bénéfices environnementaux. Le

potentiel économique total du programme, lorsque l'atténuation prévue des GES est valorisée de manière appropriée, est bien plus élevé. En utilisant la moyenne des estimations basse et élevée du coût social du carbone publiées par la Banque mondiale, SD3C-Burkina générerait une valeur actuelle nette (VAN) de 39.6 millions de dollars US et un taux de rentabilité économique (TRE) de 31 % (sur un budget de 23.5 millions Euros). Les résultats sont robustes sous divers scénarios de retards de mise en œuvre, de bénéfices réduits, de taux d'adoption réduits et de dépassements de coûts. En outre, les résultats sont conservateurs, étant donné la difficulté de quantifier ex ante l'impact du programme sur la nutrition et la santé, la migration, ainsi que la substitution des importations pour le riz et d'autres produits agricoles.

II. Identification des bénéfices

4. L'identification des bénéfices repose sur l'analyse des différentes zones d'intervention du programme et des principaux blocs de coûts. Comme la première composante⁴, axée sur la productivité agricole et l'adaptation au changement climatique, révèle près de 60% du budget global, la présente analyse est centrée sur les bénéfices découlant des principales activités de production. En particulier, le programme devrait générer une production et des revenus améliorés pour les bénéficiaires grâce à un mix d'aménagement foncier et de soutien à la fourniture d'intrants agricoles adaptés au riz, aux jardins maraichers (tomate, oignon) améliorés et nouveaux, au sorgho et niébé fourrager, production animale.
5. La première composante vise à augmenter la production et la productivité des principales cultures vivrières et de rente, notamment le riz, la tomate, l'oignon, le sorgho et le niébé fourrager. Les interventions prévues incluent le développement de petits périmètres irrigués, l'introduction de semences améliorées, la formation des agriculteurs aux techniques d'irrigation et de gestion de l'eau, ainsi que la promotion de pratiques agricoles résilientes telles que la gestion intégrée de la fertilité des sols.
6. En parallèle, le programme soutient la création de micro-projets/AGR pour les jeunes et les femmes. Cela comprend la formation et l'accompagnement dans les domaines de la transformation, de la commercialisation et des services agricoles. Il encourage également l'élevage par la distribution de kits d'embouche ovine et caprine, et l'appui à la vaccination et aux soins vétérinaires.
7. La deuxième composante⁵ est dédiée à la promotion de partenariats commerciaux inclusifs. Celle-ci vise à renforcer les chaînes de valeur en organisant les producteurs au sein de coopératives et d'organisations professionnelles, en facilitant les partenariats avec le secteur privé et en développant des infrastructures de commercialisation telles que les marchés locaux en zones frontalières. Cette composante cherche également à réduire les pertes post-récolte en formant les agriculteurs aux techniques de séchage, de tri, de conditionnement et de stockage des produits agricoles.
8. Le programme prévoit des bénéfices environnementaux et sociaux significatifs. L'adoption de pratiques agricoles durables devrait permettre une réduction des émissions de GES. De plus, le programme contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'autonomisation des femmes, au renforcement de la cohésion sociale et à la promotion de la paix.

9. Analyse financière

⁴ Composante 1 : Augmentation de la Productivité et de la Production.

⁵ Composante 2 : Intégration Économique

10. L'analyse financière suit la méthodologie standard recommandée par le FIDA pour l'analyse économique et financière des projets. Cette analyse évalue la rentabilité des activités du point de vue des bénéficiaires directs et permet de s'assurer que le groupe-cible aura des incitations financières suffisantes pour s'intéresser et participer aux activités du SD3C.
11. L'analyse financière est basée sur la comparaison des flux financiers nets obtenus dans la situation « avec programme » à ceux obtenus dans la situation « sans programme ».
12. Sur la base des études et des entretiens menées dans la zone du projet, la Mission a identifié un certain nombre de modèles représentatifs de production et de valorisation agricoles : riz, tomate, oignon, sorgho pluvial, et niébé fourrager. Pour ce qui est des micro-projets et des AGR, la mission a pris des modèles représentatifs dont ceux relatifs aux kits embouche ovine pour les nouveaux élevages ovins, les kits de recapitalisation de petits ruminants (élevage ovins), ainsi qu'aux micro-projets productifs et de services appuyés par le programme à travers la diffusion et l'adoption de nouvelles technologies.
13. Vue la nature participative du programme et les besoins des producteurs-individuels et groupés- mais aussi de l'expression de la demande sociale de tel produit ou service, ces modèles peuvent être élargies à d'autres activités rentables et prometteuse en termes de durabilité, d'amélioration des revenus des promoteurs de ces activités de valorisation, et de création de richesse. L'effectif de micro-projets/AGR évoluera de 550 à 1418 en année de croisière.
14. Les objectifs des modèles de production visés consistent en l'augmentation de la productivité agricole grâce à l'intensification durable par l'amélioration des itinéraires techniques, ainsi que l'accès des producteurs aux marchés locaux, national, et régionaux, et ce à travers l'encadrement du programme, l'intégration des différents maillons de production et de valorisation, et l'injection de valeur ajoutée grâce en particulier à la création de structures locales pour la transformation des produits, dérivés et sous-produits des productions ciblées. De ce fait, le Programme entend améliorer durablement les revenus agricoles.
15. Les augmentations de coûts de production sont relatives à celles développées par le Programme grâce à l'utilisation additionnelle d'intrants. Les hypothèses retenues sur les augmentations des productivités des différents modèles de production sont conservatrices. La main d'œuvre est répartie par activités et selon les différents modèles de production. Elle est rémunérée en moyenne à 1500 F CFA par journée de travail.
16. Les productivités des différentes productions en situation sans programme sont globalement faibles à cause de la conduite des cultures et de l'utilisation réduite des intrants (traitements phytosanitaires, fumure minérale), la faible maîtrise des techniques de production, et la gestion de post-récolte des productions. La conduite des cultures est relativement extensive à cause du niveau de revenu des exploitants de la zone, des infrastructures de communication et celles à caractère socio-économique qui sont réduites, et de la structure foncière caractérisée par la dispersion parcellaire et la petite taille des parcelles.
17. Cependant, au regard de la dynamique enclenchée avec les actions du SD3C-Burkina, les augmentations attendues de productivité des différentes productions retenues sont notables. En année de croisière, les rendements augmentent de riz 200% pour le riz, de 123% pour la tomate, de 162% pour l'oignon.
18. L'année de croisière pour les différentes cultures est atteinte à 7 ans pour la tomate et l'oignon), à 6 ans pour le Niébé fourrager, 4 ans pour le riz, et 3 ans pour le sorgho.

19. Les indicateurs de rentabilité des modèles de production (amont et aval) tel que la valeur actuelle nette (VAN), le taux de rentabilité économique (TRE), indiquent que ces modèles sont très rentables.
20. Pour ce qui est des performances financières des modèles de micro-projets/AGR soutenues par le Programme, l'analyse des cash-flows indique que ces unités de production disposeront d'indicateurs de rentabilité largement positifs. C'est ainsi que l'embouche ovine et caprine, présentent des taux de rentabilité internes et des marges bénéficiaires nettes élevées. La VAN de l'ensemble des micro-projets et AGR retenues est de l'ordre de 21.2 Millions d'euros.

IV. Analyse économique

21. L'analyse prend en compte les externalités positives et négatives pour la société. Le programme SD3C-Burkina a prévu un certain nombre d'activités de promotion et de valorisation des productions agricoles et d'élevage. A cette fin, le Programme SD3C a procédé aux renforcements des capacités, à l'accompagnement et à la dotation en moyens de production aux agriculteurs et leurs groupements, aux familles pauvres, aux femmes et jeunes qui constituent le groupe-cible.
22. L'ensemble des bénéfices additionnels du programme sont pris en compte et sont liées à l'amélioration des conduites des productions et de leur valorisation à travers les AGR et micro-projets.
23. A l'instar de l'analyse financière, celle économique repose sur la comparaison entre la situation « sans » et « avec programme ». Ces bénéfices ont été estimés à partir des comptes d'exploitation des différents micro-projets et des modèles de production établis et des données du programme Neer-Tamba. En outre, l'analyse économique du Programme a été basée sur un certain nombre d'hypothèses dont les principales sont les suivantes:

une période de 20 ans a été retenue pour refléter la durée de vie économique des principaux investissements effectués;

La conversion des coûts et prix financiers en prix économiques du Programme à travers l'élimination des imprévus financiers, les subventions, les taxes et autres droits. En se référant aux travaux effectués dans le pays et la région, un facteur de conversion standard (FCS) de 85% a été utilisé pour différents produits pour refléter les distorsions existantes.

les coûts de production ont été inclus dans l'analyse pour estimer les avantages nets supplémentaires des productions agricoles, des micro-projets et AGR de valorisation;

une agrégation des bénéfices des modèles de production à l'ensemble de la zone du programme a été effectuée et une valeur résiduelle nulle a été supposée pour les investissements du Programme;

Des coûts de maintenance des aménagements et de renouvellement éventuels de certaines opérations du Programme au-delà de sa durée de mise en œuvre ont été considérés. Il s'agit des coûts récurrents annuels qui ont été reconduits sur la durée de la vie économique du Programme, correspondant à 30% des coûts de la dernière année.

Le coût d'opportunité du capital (COC) retenu est de 6%, traduisant l'enclavement des zones du Programme et son intégration partielle aux marchés du capital et des biens et services.

24. **Taux de rentabilité économique.** Sur la base de ces hypothèses, le taux interne de rentabilité économique (TRE) du Programme est de 14.23%, c'est-à-

dire très supérieur au COC de 6%). La VAN est positive (7.4 millions Euros) et le ratio coûts/bénéfices est satisfaisant (1,61).

25. L'estimation du TRE n'a pas valorisé les bénéfices environnementaux. Le plein potentiel économique du projet, lorsque les mesures d'atténuation projetées des gaz à effet de serre (GES) sont évaluées de manière appropriée, est beaucoup plus élevé. En utilisant la moyenne des estimations inférieures et supérieures du coût social du carbone, SD3C-Burkina générerait une valeur actuelle nette (VAN) de 39.6 millions de dollars US et un taux de rentabilité économique (TRE) de 31 %.
26. Le TRE du Programme calculé à l'issue de sa mise en œuvre est légèrement supérieur à celui estimé pour le Programme SD3C lors de sa conception (12.2%). Ce dernier a été estimé sur une durée de vie économique (DVE) de 10 ans- c'est-à-dire 3 ans de mise en œuvre et 7 ans de capitalisation- alors que dans le cadre de cette analyse, une DVE de 20 ans a été retenue. Les flux de bénéfices et de Coûts sont différents de ceux du design, avec son corollaire de variation en matière d'actualisation des bénéfices nets additionnels. Par ailleurs, le programme SD3C a connu des difficultés à son démarrage, et qui avaient retardé ces interventions et ralenti le rythme de croisière de ces bénéfices par rapport aux prévisions de la conception.
27. les hypothèses sur les niveaux des productions aussi bien à l'amont qu'à l'aval sont conservatrices. Les manques à gagner ainsi que les bénéfices réalisés par la réduction des coûts de transaction dus notamment à l'accès facilité à certains services techniques, à l'information et aux technologies de production n'ont pas été pris en compte;
28. **Analyse de sensibilité.** Il s'agit d'apprécier la robustesse de la rentabilité économique du Programme face aux changements de Coûts/bénéfices ainsi qu'aux retards dans la réalisation des bénéfices du programme dans son ensemble. Ceci consiste en une variation des paramètres agrégés de coûts et de bénéfices du Programme de l'ordre de 10% à 30%.
29. L'analyse de sensibilité du Programme est menée en termes "variable par variable" (VPV) et en termes de « scénario ». La simulation VPV consiste en une variation des coûts agrégés tout en ayant les autres variables de bénéfices agrégés constants alors que la simulation par «scénario» fait varier simultanément toutes les variables analysées (coûts et bénéfices agrégés).
30. La mission note que le SD3C-Burkina demeure rentable avec une augmentation de ses coûts de 10% à 60% (bénéfices constants) ou une diminution de ses bénéfices (Coûts constants) de 10% à 40%.
31. Une simulation du COC de 12% et de 8% donne une VAN positive. Par ailleurs, le programme SD3S-Burkina n'est pas sensible aux retards dans la réalisation des bénéfices de 1 à 4 ans, ce qui donnerait toujours un programme rentable puisque le TRE du programme est toujours supérieur au COC et la VAN est positive.
32. En termes de sensibilité par "scénario", on note que le Programme est rentable en cas d'augmentation simultanée de ses coûts de 10% et de diminution de ses bénéfices de 10% (tableau 2). La non- rentabilité du Programme est particulièrement notée où, simultanément :
 - les bénéficiés diminuent de 10% et les coûts augmentent de plus de 40% ;
 - les bénéfices diminuent de 20% et les Coûts augmentent de 30% + ;
 - les bénéfices diminuent de 30% et plus par rapport aux augmentations des Coûts de 10% et plus (tableau 2)

Tableau 2: Résultats de l'analyse de sensibilité

du SD3C-Burkina

	TRE	VAN (million Euros)
Rentabilité de base:	14,2%	7,4
Diminution Bénéfices additionnels de:		
10%	12,3%	5,4
20%	10,2%	3,50
30%	7,9%	1,53
40%	6,7%	0,55
Augmentation Coûts de :		
10%	12,5%	6,22
30%	9,5%	3,77
40%	8,3%	2,54
Analyse « scénario » :		
dim ben 10% & Aug Coût 10%	10,6%	4,25
dim ben 10% & Aug Coût 30%	7,8%	1,79
dim ben 10% & Aug Coût 40%	6,5%	0,57
dim ben 20% & Aug Coût 10%	8,6%	2,28
dim ben 20% & Aug Coût 30%	5,8%	0,18
dim ben 30% & Aug Coût 10%	6,4%	0,30
dim ben 40% & Aug Coûts 10%	5,2%	0,68
Retards dans la réalisation des bénéfices de:		
1 année	11,7%	5,47
2 années	9,6%	3,64
3 années	7,9%	1,92
4 années	6,3%	0,29

Dim : diminution ; aug : augmentation ; Ben : bénéfices

33. En somme, le programme SD3C-Burkina est relativement robuste par rapport aux variations des coûts et des bénéfices et aux retards dans la réalisation de ses bénéfices (de 1 à 4 ans). Ceci d'autant plus qu'il ne prend pas en compte certains bénéfices directs et indirects du Programme, non ou difficilement quantifiables en termes monétaires. Il s'agit en l'occurrence des bénéfices de certaines actions *soft* (assistance technique, formations, sensibilisation), de la réduction des coûts de transaction due à l'accès facilité aux services financiers et aux technologies, et

de l'amélioration des conditions de vie, d'hygiène, et d'alimentation des bénéficiaires.

34. Pour maximiser l'impact du programme SD3C, la mission recommande d'optimiser la mise en œuvre en renforçant les mécanismes de coordination et de gestion pour maîtriser les coûts et éviter les retards. Il est également essentiel de renforcer le suivi-évaluation en mettant en place des systèmes simple et opérationnels pour mesurer les progrès, évaluer les impacts et ajuster les interventions en conséquence. La valorisation des bénéfices environnementaux est importante pour promouvoir davantage les pratiques agricoles durables. Un accent particulier doit être mis sur l'inclusion sociale en continuant à cibler les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables pour assurer une distribution équitable des bénéfices. Enfin, il est crucial de mobiliser les partenaires, y compris le gouvernement, le secteur privé, les ONG et les partenaires au développement, pour renforcer l'impact et la durabilité du programme.
35. Le Programme SD3C-Burkina Faso offre une opportunité pour catalyser le développement rural durable au Burkina Faso. Pour maximiser son potentiel, il est essentiel d'intégrer les innovations technologiques, telles que les technologies de l'information et de la communication pour l'agriculture, de renforcer la résilience climatique en développant des solutions adaptées au contexte local, de promouvoir la collaboration régionale en échangeant les bonnes pratiques avec les programmes similaires dans la sous-région, et d'assurer la durabilité financière en explorant des mécanismes innovants de financement.